



Commission de l'éducation et de la formation

3121 - Construction et restructuration des collèges publics

Restructuration et extension du collège de BRUMATH

Rapport n° CP/2014/604

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier et des moyens généraux - Service administratif

Résumé :

Le Conseil Général du Bas-Rhin a retenu le principe de la reconstruction et extension du collège de Brumath. Le présent rapport vise à attribuer le marché de maîtrise d'œuvre.

Un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse a été lancé en vue de sélectionner le maître d'œuvre de l'opération.

A l'issue de la première réunion du jury du 24 octobre 2013, le pouvoir adjudicateur avait admis quatre équipes d'architectes à concourir, à savoir :

- AUBRY - LIEUTIER / C2BI ECONOMISTE / SIB BET Structure / L et N INGENIERIE / SOLARES BAUEN / EURO SOUND PROJECT BET ACOUSTIQUE / BRUNO KUBLER Paysagiste
- REY - LUCQUET / SNC LAVALIN / OASIIS / DIGITAL PAYSAGE / EURO SOUND PROJECT / V8 DESIGNERS
- HEMMERLE - BERGMANN / HN INGENIERIE / CEREC INGENIERIE / E3 ECONOMIE / EURO SOUND PROJECT / LINDER PAYSAGE / OASIIS
- OSLO ARCHITECTES / EGIS BATIMENTS GRAND EST / WELCOME BYZANCE/ SCENE ACOUSTIQUE / LINDER PAYSAGE

Lors de la seconde réunion du 04 mars 2014, le jury a proposé, dans son avis motivé, le classement suivant :

1. OSLO ARCHITECTES / EGIS BATIMENTS GRAND EST / WELCOME BYZANCE/ SCENE ACOUSTIQUE / LINDER PAYSAGE
2. AUBRY - LIEUTIER / C2BI ECONOMISTE / SIB BET Structure / L et N INGENIERIE / SOLARES BAUEN / EURO SOUND PROJECT BET ACOUSTIQUE / BRUNO KUBLER Paysagiste
3. HEMMERLE - BERGMANN / HN INGENIERIE / CEREC INGENIERIE / E3 ECONOMIE / EURO SOUND PROJECT / LINDER PAYSAGE / OASIIS
4. REY - LUCQUET / SNC LAVALIN / OASIIS / DIGITAL PAYSAGE / EURO SOUND PROJECT / V8 DESIGNERS

Je vous propose d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe OSLO ARCHITECTES associée aux bureaux d'études : EGIS BATIMENTS GRAND EST / WELCOME BYZANCE/ SCENE ACOUSTIQUE / LINDER PAYSAGE.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser :

- à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant ainsi que certains actes modificatifs,
- à signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont le permis de construire.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et extension du collège de BRUMATH à l'équipe OSLO ARCHITECTES associée aux bureaux d'études : EGIS BATIMENTS GRAND EST / WELCOME BYZANCE/ SCENE ACOUSTIQUE / LINDER PAYSAGE, pour un montant après négociation de 1.272.144,90 € H.T.

- autorise le Président du Conseil Général, à :

. signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et extension du collège de BRUMATH avec l'équipe OSLO ARCHITECTES, ainsi que les actes modificatifs n'ayant aucune incidence financière sur le montant du marché en question (notamment les actes spéciaux de sous-traitance et les avenants de transferts en cas de changement de dénomination sociale),

. signer les actes d'application du droit des sols nécessaires à cette opération, dont le permis de construire.

Strasbourg, le 22/09/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL